

Séance du conseil municipal de mardi 2 mai 2023 à 20 heures			
Commune de LACAVE 46	Convocation du 26 avril 2023	Affichage du 26 avril 2023	
Présents : Mesdames Messieurs : BAEY BUFFAROT CHAMBON ELISABETH LAGARRIGUE MAGNIEN ROUGIE ROUSTEAU SABARROS			
Absent(e)(s) : Madame Laure BAEY			
Pouvoir(s) : 0			
en exercices : 9	Présents : 8	Votant(s) : 8	Quorum : 5
Secrétaire de séance : Madame Géraldine ROUSTEAU Assisté(e) de la secrétaire de mairie			
Liste des délibérations de SEANCE			

Ouverture de séance

ordre du jour	
1	Désignation du secrétaire de séance
2	Approbation du procès-verbal de séance du 13 avril 2023
3	Recrutement d'un agent technique territorial
4	Proposition d'annualisation du poste d'agent technique territorial délibération de principe
5	Participation employeur au contrat de prévoyance collective relatif au maintien sur salaire des agents
6	Renouvellement - délibération Sécurité incendie – salubrité présentation de devis de débroussaillage - décision
7	Démolition de bâtiment dangereux présentation de devis - décision
8	Elections sénatoriales désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le Lot, les conseils municipaux doivent, impérativement, procéder au vote, le vendredi 9 juin 2023. horaire à définir
9	Concert de jazz dans les Grottes de Lacave, mardi 18 juillet 2023 présentation de la convention - décision
10	Ciné Belle Etoile 2023 délibération pour signer la convention
11	Décisions du Maire
12	Compte rendu de réunions
13	Informations & questions diverses

PV	Mme ROUSTEAU est désignée secrétaire de séance	désignée à l'unanimité
PV	Approbation du procès-verbal de séance du 13 avril 2023	adopté à l'unanimité
DM1DELI29/2023	décision modificative comptable non prévue au budget la mairie a reçu un avis à payer de l'Etat. Il s'agit de rembourser la taxe d'aménagement payée pour un permis de construire de 2016 abrogé, concernant un propriétaire qui n'a pas fait les travaux	adoptée à l'unanimité, le conseil municipal accepte de délibérer et donne pouvoir au maire de créer la décision modificative permettant de rembourser le pétitionnaire
A33/2023	Recrutement d'un agent technique territorial	le conseil municipal prend acte de la décision du maire d'embaucher Arnaud ANDRAL
23/2023	Proposition d'annualisation du poste d'agent technique territorial délibération de principe	adoptée à l'unanimité
	Participation employeur au contrat de prévoyance collective relatif au maintien sur salaire des agents Renouvellement - délibération	ordre du jour reporté ultérieurement
24/2023	Sécurité incendie – salubrité présentation de devis de débroussaillage - décision	adopté à l'unanimité : - L'entreprise Sébastien BALESTE est choisie, - la propriétaire de la parcelle A 313, devra supporter le coût des travaux engagés.
25/2023	Démolition de bâtiment dangereux présentation de devis - décision	adopté, à 7 voix pour et 1 abstention, pour donner pouvoir au Maire, de signer le devis de la Sarl Brousse & Fils.
	Elections sénatoriales désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le Lot, les conseils municipaux doivent, impérativement, procéder au vote, le vendredi 9 juin 2023. horaire à définir	il est décidé que le conseil municipal se réunira à 18 heures le vendredi 9 juin 2023
26/2023	Concert de jazz dans les Grottes de Lacave, mardi 18 juillet 2023 présentation de la convention - décision	adopté, à 7 voix pour et 1 abstention, pour donner pouvoir au Maire de signer la convention présentée.
27/2023	Ciné Belle Etoile 2023 délibération pour signer la convention	adoptée à l'unanimité, pour autoriser le maire à signer tous documents afférents à cette opération.
/	Décisions du Maire	néant

Fin de séance à 23 heures 30

signé

Secrétaire de séance, Géraldine ROUSTEAU

Le maire, Stéphane CHAMBON